

Directeurs médicaux des Nations Unies : Directives pour le personnel de l'ONU

Atténuation du risque d'infection par la fièvre de Lassa dans les pays / zones endémiques

- Les recommandations qui suivent, s'adressent à toutes les Organisations et fonctionnaires des Nations Unies et ont pour but de réduire le risque de contracter la fièvre de Lassa.
- Ces recommandations s'appliquent à tous les fonctionnaires voyageant ou résidant dans des pays (1) /zones où la maladie est endémique.
- Si vous utilisez une version imprimée de ce document, assurez-vous de consulter le site suivant : <https://hr.un.org/page/travel-health-information> pour accéder à la version la plus récente.
- Merci de contacter msdpublichealth@un.org si vous avez des questions.

Références :

- [Page du site de l'OMS sur la fièvre de Lassa](#)
- [Fiche descriptive de l'OMS sur la fièvre de Lassa](#)

Fonctionnaires Catégories de risques

Directives des Directeurs Médicaux

1 Fonctionnaire voyageant ou résidant dans des pays/zones endémiques

- *[Notes sur Lassa : La fièvre de Lassa est une maladie virale qui survient en Afrique de l'Ouest. Le réservoir principal du virus de Lassa est un rongeur du genre Mastomys connu sous le nom de "rat à mamelles multiples". Le virus se transmet à l'homme principalement par l'exposition à des aliments ou des articles ménagers contaminés par l'urine et les excréments de rats infectés, et par la manipulation de rats Mastomys infectés. La transmission d'homme à homme se produit par contact direct avec le sang, l'urine, les excréments, ou autres sécrétions organiques d'une personne contaminée. La transmission interhumaine s'observe au sein de la communauté et en milieu médical, où le virus peut être transmis par du matériel médical contaminé, par exemple des aiguilles réutilisées. La transmission du virus par voie sexuelle a été signalée. 80% des personnes infectées n'ont aucun symptôme ou ceux-ci sont bénins. Une personne sur cinq développe une maladie grave.]*

Assurez-vous de prendre toutes les mesures pour vous protéger contre la transmission du virus de Lassa, notamment,

- Evitez tout contact avec les rats (morts ou vivants), leurs urines, excréments et tout objet souillé. Ne pas ramasser de rats malades ou morts.
- Evitez d'ingérer de la nourriture ou de boire de l'eau contaminée par l'urine et/ou les excréments des rats.
- Evitez tout contact avec les nids et terriers de rongeurs. Ceux-ci peuvent contenir de l'urine ou des excréments de rongeurs infectés par le virus de Lassa.

1 Fonctionnaire voyageant ou résidant dans des pays/zones endémiques (suite)

- Enlevez tout ce qui attire les rats : entreposez les aliments dans des contenants résistant aux rongeurs (c.-à-d. des contenants avec couvercle), éliminez de façon appropriée les ordures et maintenez l'état de propreté à l'intérieur du lieu d'habitation (ce qui inclut nettoyer la vaisselle immédiatement après avoir fini le repas) pour éviter l'infestation par les rongeurs. Prévenir l'intrusion des rats dans le lieu d'habitation, en colmatant les possibles points d'entrée/accès qu'ils peuvent utiliser, en améliorant les matériaux de construction et les structures, et par la présence de chats et de chiens.
- Lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement avec du savon et de l'eau. Si non disponible, utilisez un désinfectant à base d'alcool.
- Si les membres d'une famille soignent des personnes suspectes ou confirmées d'avoir la fièvre de Lassa, ils doivent prendre soin d'éviter tout contact avec le sang et les liquides biologiques. Il faut utiliser des gants et des blouses de protection pour assister les personnes malades qui vomissent ou qui ont la diarrhée. Tous les vêtements souillés doivent être immergés dans une solution d'eau de Javel (eau de Javel une dose pour 10 doses d'eau) pendant 30 minutes avant d'être lavés.
- Veillez à toujours avoir des rapports sexuels protégés
- Pendant ou après un voyage dans des pays/zones endémiques, soyez attentif aux symptômes de la maladie, tels que fièvre et frissons, mal de gorge, faiblesse générale, maux de tête, fatigue, malaise, douleurs musculaires, douleurs thoraciques, nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales et saignements. Si vous soupçonnez être infecté(e) ou si vous vous sentez malade, consultez immédiatement et n'oubliez pas d'informer le médecin de votre récent voyage dans un pays/zone affecté(e) par la fièvre de Lassa.

**2 Fonctionnaire
ayant été exposé à
des rats infectés ou
ayant été en
contact proche
avec des patients
suspects/
confirmés d'être
atteints de la fièvre
de Lassa**

- Si vous avez eu des contacts avec des rats infectés ou avez eu des contacts proches (incluant des contacts sanguins ou autres liquides biologiques) avec des personnes infectées par la fièvre de Lassa, veuillez informer immédiatement votre médecin traitant, le médecin des Nations Unies ou les services médicaux de votre organisation pour évaluer votre risque personnel et décider du besoin d'un traitement.
 - Les personnes ayant été exposées doivent être surveillées quotidiennement pendant 21 jours à compter du dernier jour d'exposition et recevoir des conseils sur les mesures appropriées pour se protéger et protéger leur famille contre la fièvre de Lassa.
 - Si vous avez des symptômes, votre médecin peut choisir de vous prescrire le médicament antiviral Ribavirine, qui semble efficace contre la fièvre de Lassa s'il est administré au début de l'évolution clinique.
-

3 Le personnel soignant des Nations Unies (comprenant médecins, infirmiers(ères), agents(es) de propreté hospitalière, techniciens(ennes) de laboratoire... etc) en contact proche avec des patients suspects ou confirmés d'être atteints de la fièvre de Lassa, ou en contact avec leurs échantillons de laboratoire.

- Tout le personnel soignant doit toujours prendre des précautions universelles lors des soins aux patients (voir <http://www.who.int/csr/resources/publications/standardprecautions/en/>) quel que soit le diagnostic présumé. Ces précautions comprennent les règles de base en matière d'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire, le port d'un équipement de protection individuelle (pour se protéger des éclaboussures ou d'autres contacts avec des matières contaminées), la sécurité des injections et des rites funéraires.
- Le personnel soignant qui s'occupe de cas suspects ou confirmés de fièvre de Lassa doivent toujours prendre des mesures supplémentaires de lutte anti-infectieuse pour éviter tout contact avec le sang, les liquides biologiques du patient et avec les surfaces ou les matériaux contaminés tels que les vêtements et le linge de lit. (Se référer à : http://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/filovirus_infection_control/en/?ua=1) Lors des contacts proches avec les malades (à moins d'un mètre), le personnel soignant doit porter une protection du visage (un écran facial ou un masque chirurgical et des lunettes de protection), une blouse propre, non stérile à manches longues et des gants (gants stériles pour certains actes).
- Le personnel soignant doit suspecter le diagnostic de fièvre de Lassa chez les patients fébriles revenant d'Afrique de l'Ouest, particulièrement s'ils ont été en contact avec des rats dans des zones rurales ou ont visité des hôpitaux dans des pays où la fièvre de Lassa est endémique.
- Le personnel soignant qui suspecte un patient d'avoir la fièvre de Lassa doit immédiatement isoler le patient et contacter les points focaux (locaux et nationaux) pour obtenir des conseils et organiser les tests de laboratoire.
- Pour les techniciens/techniciennes de laboratoire, les échantillons de laboratoire peuvent être dangereux et doivent être manipulés avec précaution. Les échantillons prélevés chez l'homme ou les animaux pour rechercher l'infection par le virus de Lassa ne doivent être manipulés que par du personnel qualifié et analysés dans un laboratoire équipé et utilisant des conditions de confinement les plus rigoureuses possibles

4 Tout fonctionnaire impliqué dans le contrôle de l'environnement et contrôle vectoriel

- La fièvre Lassa pouvant être contractée par la manipulation de rongeurs/rats infectés ou de leurs déchets, il faut évaluer les risques et appliquer les mesures de précaution appropriées, conformément aux directives nationales.

(1) Selon l'OMS, la fièvre de Lassa est endémique au Bénin, au Ghana, en Guinée, au Libéria, au Mali, en Sierra Leone, Togo et au Nigéria, mais elle est sans doute présente aussi dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Référence : http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs_179/en/)